

JUSTIFICATIF DE DEPLACEMENT

En application des mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire et en application de l'arrêté préfectoral n° 378/2020/DDT encadrant les dérogations au confinement en matière de régulation de la faune sauvage et de destruction des espèces susceptibles d'occasionner des dégâts.

Je soussigné(e),

Mme/M. :

Détenteur ou délégataire du droit de chasse sur le territoire n°..... (Numéro de plan de chasse enregistré auprès des services de la Fédération Départementale des Chasseurs des Vosges) sur la commune de, certifie que le déplacement de :

Mme/M. :

Né(e) le :/...../.....

A :

Demeurant :

Est lié au motif suivant (cocher la case) défini par les articles 6 et 8 de l'arrêté préfectoral n° 378/2020/DDT encadrant les dérogations au confinement en matière de régulation de la faune sauvage et de destruction des espèces susceptibles d'occasionner des dégâts :

Recherche du gibier blessé par un conducteur de chien de sang.

Transport et livraison de la venaison à destination d'un centre de collecte, dépôt de prélèvements en vue d'analyses de larves de trichine.

Pose et entretien des installations de protection des cultures.

Fait à :

Signature :

Le :

Ce document, édité par le détenteur ou délégataire du droit de chasse permet de justifier le déplacement dans le cadre des missions encadrées par un arrêté préfectoral.

Il doit être accompagné d'une attestation de déplacement dérogatoire avec la case « Participation à des missions d'intérêt général sur demande de l'autorité administrative » cochée ainsi qu'un exemplaire de l'arrêté préfectoral n°378/2020/DDT.

Le présent justificatif est uniquement valable pour la journée concernée et doit correspondre avec les informations notifiées sur l'attestation de déplacement dérogatoire.